

## SEANCE DU 31 MARS 2014

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;  
DETOURNAY Daniel., DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,  
Echevins ;  
SCHIETSE D., HOUZE M., DUMAZY F., DELCROIX M., VANUEL P., URBAIN M.,  
LEGRAIN P., DE KETELE C., LESEULTRE Y., BERNARD D., SCHOTTE M., VICO  
A., LECOUTRE C., QUITTELIER C., Conseillers  
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

1. Informations diverses – communications  
Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président informe l'assemblée que :
  - a) le Ministre Furlan a approuvé notre plan d'investissement avec une estimation de l'intervention régionale de 289.379,74€
  - b) des changements des charges scabinales qui sont intervenus. Il donne connaissance au conseil communal de la répartition des charges scabinales :
    - Pierre Wacquier, Bourgmestre : Finances/police/sécurité/gestion du personnel/cimetière/cultes/  
Coordination ATL/communication
    - Daniel Detournay, 1er Echevin : Développement rural/enseignement/logement/sécurité routière
    - Pascal Detournay, 2<sup>ème</sup> Echevin : Urbanisme/ aménagement du territoire/  
travaux/voiries/patrimoine  
Environnement/énergies renouvelables
    - Nadya Hilali, 3<sup>ème</sup> Echevin : Etat civil/population/commerce/économie rurale/tourisme/  
produits locaux/associations patriotiques/jumelage
    - Benjamin Robette, 4<sup>ème</sup> Echevin :Affaires sociales/aînés/personnes  
handicapées/jeunesse/culture/  
sport
    - Marc Houzé, Président de CPAS : Présidence de CPAS/santé/emploi
  - c) du calendrier des conseils communaux, à savoir : 28/04, 26/05, 23/06, 25/08, 28/09, 27/10, 24/11.
2. Compte 2013 de l'église protestante de Rongy – avis  
**EMET UN AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE**
3. Budget communal 2014 - modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°1/2014-  
décisions
  - a) au service ordinaire  
**12 OUI – 7 abstentions (6 élus IC – 1 élu CEC)**
  - b) au service extraordinaire  
**12 OUI – 7 abstentions (6 élus IC – 1 élu CEC)**
4. Fourniture et pose d'équipements de cuisine pour la maison de village de Laplaigne
  - a) cahier spécial des charges – décision  
**12 OUI – 7 abstentions (6 élus IC – 1 élu CEC)**
  - b) choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection qualitative –  
décision  
**12 OUI – 7 abstentions (6 élus IC – 1 élu CEC) pour la procédure négociée sans publicité**
5. Assemblée générale de l'IMSTAM du 03.04.2014
  - a) Pv de l'assemblée générale du 03.12.2014 – décision  
**19 OUI**

- b) Plan stratégique 2014-2018 – décision  
**19 OUI**
  - c) Modification budgétaire – décision  
**19 OUI**
  - d) Budget quinquennal – décision  
**19 OUI**
6. Commission consultative communale de la personne handicapée –Règlement – approbation – décision  
**19 OUI**
  7. Conseil consultatif des aînés – règlement d’ordre intérieur – décision  
**19 OUI**
  8. Projet pédagogique du centre de vacances de Brunehaut et organisation 2014 — décision  
**19 OUI**

**Point d’urgence : règlement complémentaire de roulage RN 507**

Le Conseil communal EXAMINE ensuite le point supplémentaire ajouté en début de séance.

**19 OUI**

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président entend les questions orales

- a) Monsieur BERNARD Daniel souhaite la pose de bac à fleurs à la ruelle du Couvent. Il s’étonne qu’à Brunehaut il n’y a pas d’actions en faveur du Télévie.
- b) Monsieur DE KETELE Christian s’interroge sur les travaux à effectuer à l’église de Jollain-Merlin.
- c) Madame DELCROIX Muriel fait part de son mécontentement d’avoir été avisée par la presse des changements dans les attributions scabinales, elle estime que les conseillers communaux auraient dû être avisées avant la presse.  
Mme Delcroix s’insurge que les fils électriques pendent toujours à Wez. Elle signale également que la ruelle Archange est en mauvais état, qu’il y a eu déjà trois accidents de circulation à la rue du Vicinal.  
Mme Delcroix fait part de la réception tardive de l’invitation du mérite sportif et préconise la création d’un agenda communal de réceptions ou réunions.
- d) Monsieur URBAIN Michel signale l’éclairage défectueux sur la Place de Guignies. Devant la recrudescence des vols, il souhaite que la circulaire PLP soit mise en application.
- e) Monsieur LECOUTRE Christophe estime qu’il a posé des questions relatives aux missions et au travail de l’indicateur expert, qui sont restées sans réponse. Cependant, la procédure a été engagée, il estime que cette dernière est irrecevable et attaquant.

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président et le collègue communal répondent aux questions

- a) Un rapport de police sera demandé. Le télévie est bien présent sur l’entité grâce à une organisation de l’implantation scolaire communale de Wez.
- b) Les travaux de l’église de Jollain-Merlin vont être planifiés.
- c) Pour le changement des attributions scabinales, c’est exact. L’agenda est à organiser. Pour les fils, il faut déposer plainte. Pour la ruelle Archange, des réfections provisoires vont être étudiées.
- d) Pour l’éclairage, nous intervenons régulièrement mais il s’agit d’un seul enregistrement de numéro pour un ensemble ce qui cause préjudice dans la rapidité de l’intervention. La directrice générale et le bourgmestre assurent en permanence les relais pour n’importe quel incident ou évènement qui nécessite une intervention urgente. Le Bourgmestre interpellera le divisionnaire lors du

prochain collège de police et demande à Mrs Detournay Daniel et Pierre Legrain, conseillers de police de faire de même

- e) Pour l'instant, nous n'avons que des réponses verbales du SPF. Une adresse mail « minfin » va être créée et les adresses pour les courriers devraient être modifiées.

Pour le reste, les autres communes fonctionnent comme nous et juridiquement, cela ne pose pas de problème. Dès qu'une réponse écrite sera fournie par le SPF, nous ne manquerons pas de la faire parvenir.

9. Approbation du procès-verbal de la séance du 24.02.2014 – décision

**19 OUI**

Monsieur Daniel Bernard quitte la séance du conseil communal.

**HUIS CLOS**

Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant – décision.